

N° 2023-16

**SYNDICAT ENFANCE JEUNESSE INTERCOMMUNAL**

**Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical**  
**Séance du 02 mai 2023**

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 20  
NOMBRE DE MEMBRES PRÉSENTS : 14  
NOMBRE DE SUFFRAGE EXPRIMES : 16

L'an deux mille vingt-trois, le 02 mai, sur convocation faite le 27 avril, le Comité Syndical s'est rassemblé en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DBJAY à la salle annexe de la Mairie de Beaugeay.

**Présents titulaires (13)** : CANAUD Jeannine, CLOCHARD Roland, COUESNON Elsa, DBJAY Jean-Pierre, DURIEUX Michel, LOUVRIER Franck, MARTIN Alain, MAUGAN Claude, MAZEDIER Patrick, MORJON Marie Laure, PACAUD Lionel, PERLADE Lydie, PRUGNIERES Anne-Cécile

**Présents suppléants (1)** : MARCON Julie

**Pouvoirs (2)** : COGNE Geneviève à CLOCHARD Roland, PORTRON Didier à COUESNON Elsa

**Excusés** : GAURIER Sylvain, VINOT Valérie

**Secrétaire de séance** : CANAUD Jeannine

---

---

**Elu rapporteur : Monsieur PACAUD – Vice-Président**

**Objet : Tarifs séjour 2023**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article 5211-10, par lequel l'assemblée délibérante est seule compétente pour fixer les tarifs,

Considérant le projet pédagogique de trois séjours à destination des enfants pour l'été 2023,

Considérant l'aide de 1 800 € attribuée par la CAF en commission action sociale du 20 mars 2023,

Considérant l'avis rendu par la commission des finances réunie le 02 mai 2023,

ESDQ JAN 23  
ESDQ JAN 23

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré le Comité Syndical décide de

- Fixer les tarifs pour les séjours à destination des enfants pour l'été 2023 de la manière suivante :
  - Séjour pour les MS-GS du 11 au 13 juillet à Vendoire (Dordogne) : 3 jours - 2 nuits
    - CAF QF 0 - 760 : 90 €
    - CAF QF > à 760 : 150 €
    - Autres régimes et hors territoire : 190 €
  - Séjour pour les CE2, CM1, CM2 du 16 au 21 juillet à Vendoire (Dordogne) : 6 jours - 5 nuits et séjour pour les CP, CE1 du 23 au 28 juillet à Vendoire (Dordogne) : 6 jours - 5 nuits
    - CAF QF 0 - 760 : 130 €
    - CAF QF > à 760 : 190 €
    - Autres régimes et hors territoire : 230 €

Approuvé à l'unanimité

Pour extrait conforme,  
Certifié exécutoire,  
Le Président,

Le Président  
Jean-Pierre DBJAY



Enregistré en sous-préfecture le :

Sous le n°017-200049625-20230502-2023\_16DE

Affiché le : 23 MAI 2023

Certifié exécutoire le 23 MAI 2023

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat*